

L'ARTISANAT

n° 211

Prochaine parution : mercredi 29 novembre

ÉDITORIAL



VOTRE CMA, LA PREMIÈRE PORTE D'ENTRÉE POUR LA CRÉATION – REPRISE D'ENTREPRISE

Qu'il s'agisse d'une création ou d'une reprise, le lancement d'une entreprise artisanale s'apparente à une naissance, une nouvelle étape de vie qui se présente à l'artisan et il n'est pas rare que, dans cette situation, les sentiments se bousculent. Impatience, exaltation mais également appréhension à l'idée de rencontrer des difficultés peuvent chambouler le porteur de projet.

Parmi ces difficultés, réaliser les formalités administratives, s'assurer d'être en règle vis-à-vis de la loi, choisir le statut juridique adéquat, éviter les impairs ou oublis pouvant être lourds de conséquences. Autant d'opérations sur lesquelles le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat se positionne comme LE PARTENAIRE PRIVILEGIÉ des futurs chefs d'entreprise. Informations, orientations, conseils sur-mesure, l'établissement consulaire que nous sommes a pour vocation d'apporter à l'artisan l'accompagnement dont il a besoin tout au long de la vie de son entreprise afin d'en assurer développement, pérennité et faire de son projet, un succès.

D'ailleurs, accompagnés par les CMA, 76% des chefs d'entreprise franchissent avec succès l'étape des trois premières années.* Cela s'explique par une connaissance du terrain, de l'économie locale et des besoins des entreprises qui font la force et l'expertise de nos conseillers.

Si vous souhaitez vous lancer dans la création ou la reprise d'une entreprise artisanale et rejoindre les 26 945 artisans-dirigeants du département, je vous invite à pousser les portes de la CMA Moselle et de profiter du mois de novembre et de « GO ! Salon de la Création-Reprise d'Entreprise » pour concrétiser votre projet.

Philippe FISCHER,
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Moselle

*Chiffres CMA France – 2022/2023 – Artisanat.fr

GO ! UN SALON POUR LA CRÉATION – REPRISE D'ENTREPRISE

Le rendez-vous du mois de novembre dans votre CMA 57.

En partenariat avec leurs homologues de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle, nos conseillers-experts de la CMA 57 organisent pour une 12^{ème} édition « GO ! Salon de la Création-Reprise d'Entreprise » ; un évènement unique et entièrement dédié aux personnes désireuses de franchir le cap de l'entrepreneuriat.

- Quelles étapes suivre pour créer ou reprendre une entreprise ?
- Quel statut choisir ?
- Stratégie, business plans, financements ;
- Impôts et fiscalités ;
- Déclarations et formalités administratives ;
- ... autant d'interrogations qui trouveront réponse du 20 au 24 novembre prochain.

GO! SALON DE LA CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISE

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

Métiers Artisanat Moselle

édition 2023

EN LIGNE VISIO CONFÉRENCES 20 → 23 novembre

www.salon-go.fr

ETAPES de 9h à 17h À LA CMA 57 (METZ)

24 novembre

14h30 conférence Entrepreneuriat au féminin

UN SALON « HYBRIDE » AVEC AU PROGRAMME :

- En ligne, du lundi 20 au jeudi 23
 - Des visioconférences et vidéos « 10 min chrono », chaque heure et en direct, sur www.salon-go.fr
 - Des thématiques pratiques autour de la retraite, santé, recrutement, apprentissage, banques, ...
 - Des conseils avisés d'experts DGFIP, URSSAF, Pôle Emploi, Région Grand Est, Avocats, Notaires, Experts-comptables, Banques, Financeurs, Mutuelles santé, ...
 - Sur place, à la CMA 57 – METZ, vendredi 24 novembre | 9h à 17h - gratuit
- Les conseillers CCI, CMA 57, nos partenaires et experts vous accueilleront, vous orienteront et vous donneront les clés pour lancer votre projet. Une quarantaine d'exposants sera présente et dispensera conseils et informations.

Profitez-en également pour assister à la conférence « Entrepreneuriat au féminin » à 14h30.

ZOOM SUR GO ! Salon de la Création-Reprise d'Entreprise

- 1 salon hybride : 4 jours de conférences en ligne / 1 journée de salon en présentiel
- + de 30 webinaires autour de sujets pratiques et concrets
- + de 40 experts présents en 1 seul lieu
- des clés et outils pour se lancer dans son projet
- 1 co-organisation CMA / CCI : les experts de l'artisanat et du commerce-industrie réunis

OPTION TRANSMISSION

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est prolonger votre histoire en organisant une transmission sereine de votre patrimoine*.

Investir sur un contrat d'assurance vie vous expose à un risque de perte en capital, ce risque est supporté par vous seul. Cette exposition varie en fonction des supports sélectionnés. Parlez-en à votre conseiller.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Voir conditions en agence.

*Financier et monétaire. Option Transmission est un service complémentaire proposé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie multisupport, assuré par BPCE Vie. Les garanties d'assistance sont assurées et mises en oeuvre par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le code des assurances.

Banque Populaire Alsace Champagne, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 352 801 571 RCS Metz - 516 45 courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 123 Succursale luxembourgeoise - 5 rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange - B271794 RCS Luxembourg. © Crédits photos : Shutterstock.

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous